



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE RENOUVELLEMENT

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

FAURE PERE ET FILS

8 Rue Pétin Gaudet - 42 400 SAINT-CHAMOND

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation de renouvellement sur site en date du 10/12/2025 réalisée par un conseiller référencé par l'UIMM et circonstanciée par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMLOI42_202512_049[R]).

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de **FAURE PERE ET FILS** à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.

Fait à SAINT-ETIENNE, le 11/12/2025

Le Président de l'UIMM
M. Éric TRAPPIER

Le Président de l'UIMM Loire
M. Pascal MICHAUD



**+ ENGAGÉS
+ PERFORMANTS**
LA DÉMARCHE RSE
DE L'UIMM

